



Fiche de présentation

Nouveau réseau de proximité des Finances publiques Projet de la DDFiP d'Indre-et-Loire

Lors du CTL tenu le 7 juillet 2020, la DDFiP d'Indre-et-Loire a proposé un point d'information sur son nouveau réseau de proximité (cf. FT¹ ci-jointe) au terme duquel elle a annoncé son intention de soumettre pour avis son projet au CTL du 4 septembre 2020, en communiquant les plans préalablement présentés aux agents concernés.

A cette fin, le dossier destiné aux membres du CTL comprend les éléments suivants pour les points qui seront soumis à leur avis :

1. Regroupement de la gestion fiscale des particuliers
 - a) FT 01 : création d'un SIP unique à Tours (fusion des SIP de Tours Sud Est et de Tours Nord Ouest) suivie d'une modification du périmètre de compétence géographique au profit du SIP de Chinon et du SIP de Loches nouvellement créé et de l'adjonction de la mission amendes (cf. *infra*) ;
 - b) FT 02 : élargissement du périmètre de compétence géographique du SIP à Chinon ;
 - c) FT 03 : création d'un SIP à Loches (scission du SIP/SIE de Loches) et élargissement de son périmètre de compétence géographique ;
 - d) FT 04 : transfert du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Château-Renault vers le SIP de Loches ;
2. Regroupement de la gestion fiscale des professionnels
 - a) FT 05 : création d'un SIE unique à Tours (fusion des SIE de Tours Sud Est et de Tours Nord Ouest) suivie d'une modification du périmètre de compétence géographique au profit du SIE d'Amboise nouvellement créé ;
 - b) FT 06 : création d'un SIE à Amboise (scission du SIP/SIE d'Amboise, transfert du SIE de Chinon et de la mission SIE du SIP/SIE de Loches) avec élargissement du périmètre de compétence géographique aux communes précédemment gérées par les SIE de Tours (hors métropole) ;

¹ Fiche technique.

3. Concentration de la gestion comptable :
 - a) FT 07 : création d'un SGC à Chinon ;
 - b) FT 08 : création d'un SGC à Loches ;
4. Pour les CDL (conseillers aux décideurs locaux) : FT 09 sur l'implantation de 9 conseillers dans les Communautés de communes ;
5. Pour les Trésoreries hospitalières : FT 10 sur la création d'une Trésorerie hospitalière départementale implantée à Tours (Champ-Girault) suite à la fusion de la Trésorerie du CHRU et de la Trésorerie hospitalière et amendes, la partie amendes étant transférée au SIP de Tours ;
6. Pour la gestion des EHPAD : FT 11 sur la centralisation progressive de la gestion des EHPAD au sein de la Paierie départementale.

Pour chacune de ces opérations, s'il y a lieu, la fiche technique comporte les annexes suivantes :

1. Plans de l'immobilier en situation actuelle et en cible ;
2. Dossier technique amiante (DTA) ;
3. Formation professionnelle ;
4. Liste des entretiens individuels menés avec les agents concernés et volontaires.

Par ailleurs, les points suivants seront évoqués pour information :

1. Création d'un 3^e SGC à Joué-lès-Tours ;
2. Regroupement des SPF de Chinon et de Loches à Tours ;
3. FT 12 : généralisation du paiement de proximité.

Enfin, pour donner de la visibilité aux agents et organiser la formation professionnelle dans les meilleures conditions pour ceux qui changent de métier ou de fonction, voire anticiper l'installation de ceux qui souhaiteraient suivre leur mission dans une autre commune, il est prévu de demander en septembre ou octobre 2020 leurs souhaits aux agents concernés par les opérations de restructuration, sans préjuger de leur choix définitif au moment du mouvement de mutation.